

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

Nous sommes heureux d'annoncer le récent mariage, célébré à Toulouse, du Baron de Rolland, vice-président du Conseil d'Etat et président du Tribunal Supérieur, avec la Vicomtesse Villedon.

M. Emile Messié, ancien juge d'instruction et vice-président honoraire du Tribunal Supérieur, vient de mourir à Avignon, son pays natal, où il s'était retiré depuis qu'il avait pris sa retraite en 1899. Il était âgé de 78 ans.

Cette triste nouvelle a été apprise avec regret dans la Principauté, où le défunt avait laissé de profonds souvenirs tant par son érudition juridique que par la droiture de son caractère et la finesse de son esprit.

La carrière de M. Messié, en France et à Monaco, avait été aussi longue que bien remplie: entré dans la magistrature française en 1855, il y avait occupé divers postes importants jusqu'en 1883, époque à laquelle, ayant démissionné, il fut nommé juge d'instruction à Monaco où il exerça avec le mérite que l'on sait ses délicates fonctions jusqu'en 1899. En récompense de ses longs et excellents services, l'honorable magistrat avait été nommé chevalier de Saint-Charles et, lors de sa retraite, il reçut le titre de vice-président honoraire du Tribunal Supérieur.

Nous nous associons à la douleur de sa famille et aux regrets de ses nombreux amis.

La Saint-Roman, dont la fête a été célébrée samedi, a donné lieu à trois journées de brillantes réjouissances. Elles ont commencé vendredi soir par une retraite aux flambeaux qui a parcouru les principales rues de Monaco-Ville et par le traditionnel feu de joie, allumé sur la place du Palais. Samedi, jour de la Saint-Roman, un très beau concert a été donné sur la promenade Sainte-Barbe par la dévouée musique de la *Société Philharmonique* et par la fanfare des Gardes d'honneur, qui, tour à tour, ont exécuté les morceaux les plus remarquables de leur répertoire. Le soir, a été tiré, sur la batterie de la place du Palais, un fort joli feu d'artifice dû au talent pyrotechnique de M. Cupellini; les diverses pièces, le bouquet et l'embrasement final ont été très applaudis par une foule nombreuse de population qui s'est ensuite portée vers l'enceinte du bal, gracieusement pavoisée et illuminée, et où, samedi et dimanche, la fête s'est prolongée fort avant dans la nuit. S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt, entourés de plusieurs notabilités monégasques, ont honoré la soirée de leur présence et leur entrée dans la pimpante salle champêtre a été accueillie par l'*Hymne monégasque*.

Tout s'est, comme d'habitude, passé dans l'ordre le plus parfait, et M. Abel, président du Comité des fêtes de la Saint-Roman, a mérité à

tous égards les compliments que M. le Gouverneur Général lui a adressés, ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs du Comité.

Deux grands vapeurs battant pavillon italien ont passé la journée de dimanche dans notre port: la *Renania*, venant de Barcelone, ayant 96 excursionnistes allemands à bord, et le *Ligure* sur lequel avaient pris passage 310 excursionnistes génois.

Grâce à ces deux navires, qui avaient arboré leur grand pavois, et aux nombreuses autres petites embarcations de plaisance à vapeur et à voile qui se trouvaient le même jour sur rade, notre port présentait un coup d'œil charmant et des des plus animés. Dans la soirée la *Renania* et le *Ligure* ont levé l'ancre et sont repartis pour Gênes, emportant leurs excursionnistes, ravis des quelques heures qu'ils ont passées à terre et pendant lesquelles ils ont visité Monaco et assisté au concert de l'après-midi sur les terrasses du Casino de Monte Carlo.

Le docteur Pontremoli, partant en congé samedi prochain, sera suppléé, pour sa clientèle de Monaco-Ville, par M. le docteur Taxil auquel, pendant son absence, il cèdera son logement et son cabinet de consultation, 4, rue du Tribunal.

Dans son audience du 5 août, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après:

Maillan Antoine-François, né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 20 mars 1877, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Schutz Emile-Célestin, dit Gérard, né à Paris le 24 mars 1852, ex-commissaire spécial au Casino, sans domicile connu, cinq années de réclusion (par contumace), pour abus de confiance.

Le Comité de la Société des Régates de Monaco organise une fort intéressante série de courses nautiques qui auront lieu dimanche prochain, pour le plus grand agrément de tous les yachtsmen du littoral. Voici le programme de ces régates, pendant lesquelles le vapeur *Gladiateur*, venu tout exprès de Nice, prendra à son bord les juges-commissaires et sera en même temps à la disposition des sociétaires et de leurs familles.

LA VOILE

Prix de Monte Carlo: 4^e série, lettre V, yachts de 5 tonneaux n'excédant pas 10 tonneaux.

1^{er} Prix: 150 francs et une médaille en vermeil.
2^e Prix: 100 francs et une médaille en argent.
3^e Prix: 75 francs et une médaille en bronze.

Départ à 11 heures 30:

Parcours: trois tours du triangle (10 milles).

Prix d'Hercule: 3^e série, lettre L, yachts de 2 tonneaux 1/2 n'excédant pas 5 tonneaux.

1^{er} Prix: 100 francs et une médaille en argent.
2^e Prix: 75 francs et une médaille en bronze.
3^e Prix: 50 francs.

Départ à 11 heures 45.

Parcours: trois tours du triangle (10 milles).

Prix de Monaco: 2^e série, lettre H, yachts au-dessus de 1 tonneau et n'excédant pas 2 tonneaux 1/2.

1^{er} Prix: 80 francs et une médaille en argent.
2^e Prix: 60 francs et une médaille en bronze.
3^e Prix: 40 francs et une médaille en bronze.

Départ à midi.

Parcours: trois tours du triangle (10 milles).

Prix de la Société des Régates: 1^{re} série, lettre J, yachts de 0 à 1 tonneau.

1^{er} Prix: 75 francs et une médaille en argent.
2^e Prix: 50 francs et une médaille en bronze.
3^e Prix: 30 francs et une médaille en bronze.
4^e Prix: 20 francs.

Départ à 12 heures 15.

Parcours: trois tours du triangle (10 milles).

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

Prix de la Colonie Française: 1^{re} classe, lettre I, houaris de 6^m 25 maximum pris entre perpendiculaires sans voutes ni guibres, et sans allégeance.

1^{er} Prix: 60 francs et une médaille en argent.
2^e Prix: 40 francs et une médaille en bronze.
3^e Prix: 20 francs.

Départ 12 h. 30; Parcours, deux tours du triangle (6 milles 1/2).

Prix Portus-Herculis: 2^e classe, lettre K, voile à tiers Saint-Pierre, liberté de foc, de 4^m 75 à 5^m 75, sans allégeance.

1^{er} Prix: 50 francs et une médaille en argent.
2^e Prix: 35 francs et une médaille en bronze.
3^e Prix: 20 francs et une médaille en bronze.
4^e Prix: 15 francs.

Départ 12 h. 45; Parcours, deux tours du triangle (6 milles 1/2).

Prix de Saint-Roman: 3^e classe, lettre P, voile à tiers Saint-Pierre, liberté de foc, de 4^m 75 et au-dessous pris entre perpendiculaires, sans allégeance.

1^{er} Prix: 35 francs et une médaille en bronze.
2^e Prix: 25 francs et une médaille en bronze.
3^e Prix: 20 francs et une médaille en bronze.
4^e Prix: 15 francs.

Départ 1 heure; Parcours, deux tours du triangle (6 milles 1/2).

AVIRON

ROWING

Course d'entraînement réservée aux membres de la Société des Régates de Monaco.

1^{re} Course: Yoies franches, 4 rameurs et barreur. Prix unique, une médaille.

2^{me} Course: Yoies franches, 2 rameurs et barreur. Prix unique, une médaille.

3^{me} Course: Canoés. Prix unique, une médaille.

EMBARCATIONS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE

1^{re} Série: 4 rameurs de pointe et barreur (Pêche et plaisance réunis).

1^{er} prix, 40 francs; 2^e prix, 30 francs; 3^e prix, 20 fr.; 4^e prix, 10 francs.

Parcours, 2 tours du triangle.

2^{me} Série: Embarcations de commerce, chaloupe, 2 rameurs de pointe et barreur.

1^{er} prix, 25 francs; 2^e prix, 15 francs; 3^e prix, 10 francs.

Ajoutons que pour augmenter l'attrait du spectacle de ces nombreuses courses à la voile et à l'aviron, le Comité a eu l'excellente idée d'ajouter à ce programme sportif divers jeux nautiques qui commenceront à cinq heures et qui comprendront des courses d'hommes à la nage, des joutes, course au canard, etc., avec prix spéciaux pour

chacun de ces jeux aussi populaires que réjouissants.

On ne peut qu'applaudir à l'heureuse initiative prise en cette circonstance par notre Société des Régates.

Lettre de Paris

Paris, 11 août 1902.

C'est de Londres que nous est venue la grande actualité de la semaine : le sacre du roi Edouard VII, et cet heureux événement, cher à tous les cœurs britanniques, a été accueilli avec joie dans tout le monde civilisé, la douloureuse épreuve récemment éprouvée par le monarque anglais ayant encore augmenté l'universelle sympathie et le profond respect que lui ont acquis depuis longtemps ses hautes qualités de cœur et d'esprit. Comme le dit, en excellents termes, un de nos meilleurs confrères du *Figaro* : « Edouard VII, avant d'être couronné, a connu le devoir royal sous sa forme la plus haute et la plus malaisée, et son règne, si court encore, peut être compté déjà parmi les plus utiles de l'histoire d'Angleterre, puisqu'il a scellé par la paix une conquête où, depuis tant d'années, la « Plus Grande-Bretagne » attachait son espoir. Les acclamations qui l'ont salué s'adressent donc tout ensemble au souverain conservé comme par miracle à l'anxieux attachement de son peuple et au Roi pacificateur qui a su donner à ses sujets le plus beau et le plus désiré des dons de joyeux avènements. »

La Colonie anglaise de Paris a fêté samedi le couronnement du Roi, et un grand nombre de magasins et d'établissements avaient, dans le quartier de l'Opéra, fermé leurs portes, comme aux jours fériés, après avoir surmonté de trophées leurs enseignes et leurs fenêtres. Au surplus, les sujets d'Edouard VII n'ont pas été seuls à célébrer son couronnement, et le grand commerce parisien a donné à cet égard une de ces marques d'élégante courtoisie et de haute convenance dont il est coutumier.

Dans les quartiers de luxe, tels que la place Vendôme, l'Opéra, les Champs-Élysées, presque tous les hôtels ainsi que les grands fournisseurs avaient pavosé aux couleurs anglaises et françaises, confirmant ce bon renom d'urbanité parisienne, ces cordiales traditions d'hospitalité internationale qui rendent notre capitale si agréable aux étrangers et en font le séjour préféré de tous les peuples.

Un des talents les plus hauts et les plus personnels de ce temps vient de disparaître avec J.-James Tissot, le célèbre peintre de la *Vie de Jésus*. Ce génial artiste est mort dans son abbaye de Buillon (Doubs) à l'âge de soixante-six ans.

Il avait travaillé jusqu'en ces dernières semaines, acharné, avec la méticulosité et le souci de précision dont il fit preuve toute sa vie, à des œuvres depuis longtemps achevées, et qu'il ne se résignait pas à abandonner, comme s'il eût deviné qu'elles devaient être les dernières. Terrassé par la fatigue et la maladie, il s'endort après le dernier coup de pinceau, laissant derrière lui un admirable exemple de conscience et de fierté artistique. Cet exemple se perpétuera avec son œuvre, qui est immense et qui est impérissable.

La carrière de J.-James Tissot a été heureuse et brillante dès ses débuts. Élève de Lamothe et d'Ingres, il envoya d'abord au Salon des toiles importantes, où, en même temps que son originalité naissante, on ne tarda pas à remarquer la sûreté du dessin, la science de composition et l'heureux choix des sujets. Le musée du Luxembourg conserve de cette époque une toile qui résume excellemment, à ces différents points de vue, la première manière du peintre.

Plus tard, Tissot passa une dizaine d'années en Angleterre, où sa réputation, comme peintre de genre et comme portraitiste, lui valut d'éclatants succès. En même temps, il s'adonnait à l'eau-forte et y trouvait des ressources et des méthodes d'interprétation qui donnent le plus grand intérêt à son œuvre gravé.

C'est en 1887 qu'il entreprit l'énorme travail qui restera comme la gloire de sa vie : nous voulons parler de l'illustration de la *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, comprenant 350 aquarelles, ainsi qu'un nombre considérable de dessins et de croquis. Pour l'étude et l'exécution de cette œuvre, J.-James Tissot passa de longues années en Palestine, parcourant le pays en tous sens, étudiant et dessinant sur place les sites et les indigènes, les paysages et les habitants, le décor et les acteurs. C'est cette étude sérieuse et approfondie, et aussi la technique toute nouvelle adoptée par le peintre, qui ont assuré l'immense succès de la *Vie de Jésus*.

Aussitôt après l'achèvement de cette œuvre, J.-James Tissot commença l'illustration de l'*Ancien Testament*. Le

sujet l'avait enthousiasmé ; il l'aborda avec une inspiration ardente, et, six années durant, les six dernières années de sa vie, il l'a poursuivie avec le même frisson inspiré, avec la même foi et le même enthousiasme.

Aujourd'hui, le peintre est mort, mais les 350 aquarelles de l'*Ancien Testament* sont là, et par les soins de M. de Brunoff, son éditeur et son ami, l'œuvre de J.-James Tissot aura bientôt son couronnement. Elle restera debout tout entière, plus durable dans le livre que sur les murs des musées ; et ces deux monuments magnifiques : la *Vie de Jésus* et l'*Ancien Testament*, défendront plus encore que ne le sauraient faire le marbre et le bronze la mémoire du noble artiste qui vient de s'éteindre.

* * *

Une bonne réforme, qui n'a rien de politique et qui est bien d'actualité à cette époque de l'année où tout le monde part plus ou moins en congé et en villégiature, est celle que la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de commencer à expérimenter pour marquer les places des voyageurs dans les trains express.

Quiconque a voyagé sait à combien d'ennuis on est exposé lorsqu'on a marqué sa place dans un wagon en laissant un objet sur la place retenue. Les gens sans gêne — ils sont nombreux — ne font aucune difficulté d'écarter la valise ou le parapluie qu'on a mis à dessein sur la banquette et se carrent commodément à la place qu'ils ont usurpée. On accuse souvent les Anglais de ces inconvenances. Le public, d'ailleurs, est très enfant et suit habituellement les impulsions d'un égoïsme naïf.

Un voyageur chargé de bagages veut-il monter dans un train, il demande aux occupants s'il y a un emplacement disponible, personne ne répond, personne ne se dérange et il lui faut se caser comme il peut. Une demi-heure plus tard, à une gare suivante, ce même voyageur se mettra à la portière pour faire présumer que le compartiment est plein de monde et il étalera manteaux et couvertures pour persuader aux arrivants que toutes les places sont prises. On lui a joué ce tour à son départ, il le joue maintenant aux autres. Ce n'est ni intelligent ni sociable, mais c'est ainsi.

On va, du moins, remédier aux très fâcheux inconvenients résultant des contestations pour la marque des places. C'est à la Compagnie des chemins de fer de l'Etat que le public est redevable de cette avantageuse innovation.

Dans la Compagnie P.-L.-M., au moment du départ, on remettra gratuitement au voyageur un ticket spécial qui lui suffira d'introduire dans un appareil établi au-dessus de la place de son choix. Il pourra, ensuite, descendre sur le quai, s'éloigner du wagon, attendre, pour monter dans le train, le sifflet du chef de gare, sa place sera bien régulièrement à lui et si quelqu'un s'en emparait, il y aurait procès-verbal. Le ministère des travaux publics a décidé que les places ainsi désignées par le ticket spécial seront seules considérées comme valablement gardées. On pourra même retenir des places à l'avance pour un train subséquent moyennant une surtaxe d'un franc. Le nouveau système fonctionne déjà sur les rapides du matin partant de Paris et de Marseille.

Voilà de l'excellente administration. L'initiative de la Compagnie sera très vivement approuvée. On évitera ainsi, en partie, les prises d'assaut qui signalent la mise en marche de la plupart des trains. On en continuera pas moins de déclamer contre la routine des Compagnies et de proposer le rachat des chemins de fer par l'Etat, mais les esprits sensés savent ce qu'il convient d'en penser. Si l'essai de la Compagnie P.-L.-M. réussit, le système qu'elle va appliquer se généralisera sur tout le réseau français, à la grande satisfaction des personnes qui voyagent.

S. L.

LETTRES ET ARTS

Au Capitole de Toulouse. — Une des plus belles salles du fameux Capitole de Toulouse est, sans contredit, la Salle des Illustres, que décorent des panneaux des peintres Debat-Ponsan, Henri Martin, Gervais, Jean-Paul Laurens, Rixens, Benjamin Constant, etc., et des groupes et statues des sculpteurs Mercié, Falguière, Corlès, etc.

Un seul panneau demeurait inoccupé. Cette lacune va être comblée. La ville de Toulouse a commandé, il y a peu de temps, à M. Antonin Mercié, ce panneau. M. Antonin Mercié n'est pas, en effet, seulement un sculpteur prestigieux : c'est aussi un peintre délicat.

Au Théâtre d'Orange. — Les représentations annuelles au Théâtre romain d'Orange viennent d'attirer une affluence considérable dans l'antique monument. La

série de ces magnifiques représentations en plein air a commencé samedi dernier. Huit mille spectateurs environ, échelonnés sur les gradins du théâtre antique, formant un coup d'œil pittoresque, ont acclamé, transportés par l'enthousiasme, *Œdipe-Roi* et M. Mounet-Sully.

Dans la loge d'honneur, on remarquait : MM. d'Estournelles de Constant, délégué du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ; Bérard et Guérin, sénateurs de Vaucluse ; le préfet, le général et de nombreuses personnalités littéraires, parmi lesquelles M. Rivollet, l'auteur des *Phéniciennes*, dont la première représentation aura lieu demain, et le poète Jean Aicard.

M. Mounet-Sully a retrouvé le grand succès de 1888 et de 1894, dans le même cadre du monument romain.

M^{me} Delvar, qui jouait Jocaste pour la première fois ; MM. Paul Mounet, partageant le succès de son frère ; Albert Lambert fils, Jacques Fenoux, Duparc, de l'Odéon, ont été très applaudis. M^{mes} Bulle, Besson, MM. Talrick, Thierry et Galleauck complétaient l'excellent ensemble.

L'orchestre, dirigé par le chef de la Comédie-Française, M. Laurens Léon, et caché par des figuiers et des grenadiers, qui forment un décor original, était invisible, comme à Bayreuth.

Cette représentation a dignement continué les traditions artistiques du théâtre antique d'Orange.

Les représentations de Béziers. — M. Camille Saint-Saëns est arrivé, jeudi, pour prendre la direction des répétitions de *Parysatis*, qui doit être joué dimanche prochain. Tout est réglé. L'ouvrage s'annonce comme un grand succès.

Des fêtes seront données à l'occasion de la visite des ministres. Des artistes exécuteront, chaque soir, de grands concerts publics sur la place de la Citadelle.

A Bayreuth. — A Bayreuth ont commencé les représentations devant l'habituel public international, mais dans lequel les Allemands ne forment plus l'imperceptible minorité remarquée en ces dernières années. On a commencé par le *Vaisseau Fantôme*, que M. Mottl a dirigé avec éclat et a fait jouer sans entr'actes, *Parsifal* a suivi sous la direction de M. Muck. C'est à l'*Anneau de Nibelung* qu'est allé le plus grand succès sous la direction de M. Hans Richter, malgré quelques imperfections chez certains solistes. La « galerie des princes » n'a pas désempilé. On annonce d'ores et déjà que les représentations de Bayreuth n'auront plus lieu avant 1904. C'est le théâtre du prince-régent à Munich qui profitera de ce chômage.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La nouvelle Académie de Médecine de Paris.

— Il est à peu près certain que c'est le 4 novembre prochain que sera inaugurée la nouvelle Académie de médecine de la rue Bonaparte. De grandes solennités auront lieu à cette occasion : discours, banquets, distribution d'une médaille commémorative spécialement gravée pour cette circonstance. Le ministre de l'instruction publique présidera lui-même la cérémonie d'inauguration, dont les détails, d'ailleurs, ne sont point encore fixés, et à laquelle se feront représenter nombre d'Académies et de Sociétés médicales étrangères.

Bibliographie

Nouveaux Eléments d'hygiène, de Jules Arnould, 4^e édition entièrement refondue par E. Arnould. — Un vol. in-8^o de 1,024 pages, avec 238 figures ; Paris, J.-B. Baillière, 1902.

Tous les hygiénistes et beaucoup de médecins connaissent les *Nouveaux Eléments d'hygiène* du savant et regretté professeur Jules Arnould. Cet ouvrage, qui a eu un grand et légitime succès, en est aujourd'hui à sa quatrième édition, les deux dernières éditions ayant été revues et mises à jour par le fils de l'auteur, devenu à son tour un hygiéniste distingué.

Dans cette quatrième édition, que nous venons de recevoir, l'œuvre primitive a été assez profondément remaniée et transformée, non seulement par l'addition de documents récents, mais encore par la manière dont les sujets ont été traités.

C'est ainsi que cette édition ne contient plus d'exposé général de la bactériologie, ni les notions d'anthropologie et de démographie qui figuraient dans les éditions précédentes. Assurément l'anthropologie, la démographie peuvent fournir à l'hygiéniste des données utiles, et la bactériologie lui est indispensable; mais ce sont là des sciences aussi distinctes de l'hygiène même, que le sont la physique, la chimie, la physiologie, et leur étude n'est pas précisément à sa place dans un traité d'hygiène, dont le domaine propre est déjà si étendu.

M. E. Arnould a, en outre, fait une plus grande place à la technique sanitaire, afin d'offrir un guide à tous ceux, de plus en plus nombreux, qui sont appelés à s'occuper de la réalisation pratique des principes scientifiques de l'hygiène. L'auteur s'excuse, par piété filiale, d'avoir ainsi refondu l'œuvre de son père plus profondément qu'il n'en avait le dessein. Mais nous ne pouvons que l'approuver d'avoir fait ce travail, qui était aussi le meilleur moyen, en transformant l'ouvrage primitif suivant les tendances actuelles, de maintenir sa valeur et de lui assurer la continuité du succès.

Les premières éditions s'adressaient surtout aux étudiants en médecine et aux médecins d'il y a quelque quinze à vingt ans. Celle-ci s'adresse plus exclusivement aux hygiénistes et plus généralement à toutes les personnes qui sont appelées, par leurs fonctions ou leur situation, à se mettre au courant de quelque question d'hygiène spéciale. Et à toutes ces personnes, nous ne saurions recommander de meilleur ouvrage à consulter que celui-ci. Toutes les questions y sont, en effet, traitées avec une compétence parfaite, avec une connaissance étendue des travaux étrangers et des documents récents, toujours cités de première main, avec une critique de forme sobre et d'allure indépendante.

Et c'est ainsi que les *Nouveaux Eléments d'hygiène*, en dépit de leur acte de naissance, qui accuse une vingtaine d'années d'existence, sont actuellement encore les éléments d'hygiène les plus nouveaux et les plus recommandables.

Concours national et international de Musique, Genève (15-18 août 1902). — Le Concours national et international de 1902, à Genève, s'annonce de plus en plus, nous devons le dire une dernière fois, comme un succès sans précédent. S'il est, comme tout le fait espérer, favorisé du beau temps, il y a lieu de prévoir une affluence de visiteurs dépassant de beaucoup toutes celles dont Genève a été favorisée jusqu'à ce jour.

Nous rappelons que durant ces trois journées de fête, les Musées et Collections de la Ville seront gratuitement ouverts au public, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Disons enfin que le *Journal officiel*, le *Guide officiel*; la *Carte postale officielle illustrée*, dessinée par un de nos meilleurs artistes genevois, éditée par la maison E. Haissly, constitueront de ravissants souvenirs du grand Concours de 1902.

Ces trois publications sont en vente dans tous les kiosques depuis samedi dernier.

VARIÉTÉS

La réédification du Campanile de Venise

L'émotion est loin de se calmer. De toutes parts, des manifestations se produisent, regrets et recherches des responsabilités... Il y a eu la vaillante enquête de M. Hugo Ojetti, il y a eu les destitutions; les réclamations des gens qui savaient, surtout celles des gens qui prédisent *après*. Cependant, ce n'est pas le cas du vaillant architecte Vendrasco. Dès 1878, il avait prévu la catastrophe et fait les plus désespérés efforts pour prévenir « qui de droit ».

Et cependant, il n'était pas spécialement chargé du Campanile.

Il était alors employé aux travaux du palais ducal, et le Campanile de Saint-Marc ne rentrait pas dans ses attributions. Mais il s'en préoccupait cependant et il ne cessait d'avertir le syndic, le préfet, les commissions qui ne lisaient même pas ses rapports. Il écrivit alors à la reine Marguerite, et même à la reine Victoria. Cette dernière démarche lut valut un blâme. Le courageux architecte ne se découragea pas.

En 1898, dit l'Italie, il poussa, avec une nouvelle énergie, le cri d'alarme et indiqua les moyens de sauver le Campanile. Le ministre d'alors, trop confiant peut-être dans les enquêtes gouvernementales, transféra Vendrasco, qui avait soixante et onze ans, à Cagliari et le destitua ensuite pour n'avoir pas rejoint en temps voulu sa destination. Vendrasco resta à Venise. Il surveilla et critiqua les travaux qui étaient faits. Ses rapports furent classés. Vendrasco se désespéra. Le matin de la catastrophe, il écrivait : « Le Campanile n'en a plus que pour quelques heures ! » Et il achevait à peine d'écrire que le Campanile s'écroulait...

Mais ceci, c'est l'histoire du passé et ce qui est plus intéressant, c'est de constater le désaccord complet des artistes, à propos de sa réédification.

M. Georges Bourdon a eu la curiosité d'aller demander à nos peintres, aux sculpteurs et architectes parisiens ce qu'ils pensaient du clocher de San Marco et de l'opportunité de sa reconstruction. Les avis qu'il a recueillis sont fort curieux.

Voici celui de M. Gérôme :

— Quelle question ! fait-il tout de suite. Parbleu ! oui, il faut le reconstruire, le Campanile ! Est-ce qu'on discute ces choses-là ? Voyons, tous les hommes sensés seront du même avis... Le chagrin de l'Italie est inexprimable, et l'Italie a raison : elle vient de faire une perte douloureuse, tous les artistes en portent le deuil, mais cette perte il faut essayer de la réparer.

Au tour de M. Nénot, maintenant.

— Au point de vue esthétique il n'y a pas de discussion possible. Vous connaissez Venise ? Vous avez vu la place Saint-Marc ? Tous les palais qui l'entourent offrent à l'œil des lignes unies et horizontales. Une ligne verticale et élancée en rompait la monotonie... Supprimez-les, la place Saint-Marc perdra tout son relief et son pittoresque...

Et, comme M. Bourdon lui demandait s'il était possible de reconstituer la tour dans son identité première :

— Possible, à coup sûr. Ce ne sera qu'une copie, dit-on. Mais si la copie est identique, qu'y verra-t-on ? Il n'y a pas de copie en architecture, et l'original, dans notre art, est sans valeur. Nous ne sommes pas des peintres ou des sculpteurs, qui sont les propres ouvriers de leurs œuvres. Nous ne travaillons pas nous-mêmes et nous ne donnons même pas le dernier coup de pouce à notre ouvrage. Nous établissons les mesures et les plans, et ce sont des ouvriers qui exécutent. Eh bien, on possède tout du Campanile : les plans, les dimensions, les angles, les cotes, la couleur des pierres... Il n'y a qu'à marcher. Des pierres sont des pierres. Et qui donc, dans dix ans, se doutera, s'il l'ignore, qu'il a devant lui un Campanile tout neuf ? Il n'aura de neuf que ses matériaux ; il sera ancien, comme l'était l'autre, puisque c'est la conception d'un architecte du quatorzième siècle qui aura été restituée...

Ce n'est point là, cependant, l'avis de M. Bonnat.

— Il faudrait être sur place, dit-il, et juger directement des choses, pour émettre une opinion réfléchie. A première vue, pourtant, je ne suis pas d'avis de reconstruire. Une copie ne vaut pas l'original, et, quoi que disent les architectes, ce ne sera jamais qu'une copie. Ce qui est intéressant, dans une œuvre d'art, c'est de se dire qu'elle est d'une certaine époque, qu'elle est l'ouvrage de tel artiste, de la caresser par la pensée, de l'embellir de toute la poésie dont la pare notre imagination... Voilà ce que nous aimons en elle. Mais une copie ? Des pierres neuves, criantes, polies, raclées ?.. Et puis, que feront les architectes ? Je m'en méfie un peu. Reconstitueront-ils, en tout cas, cette délicieuse loggia de Sansovino, qui était au bas du Campanile, et qu'il a écrasée dans sa chute ? Non, ils ne le pourront pas. Alors ?... Qu'on accepte donc le malheur et qu'on pense à autre chose !...

M. Jambon, écrit :

« Sous aucun prétexte, je ne voudrais voir remplacer le Campanile par une construction autre que celle qui existait, le génie inventif des architectes étant, comme vous dites, à redouter beaucoup.

« Certes, le Campanile n'était pas bien joli en lui-même; mais tant par ses souvenirs que pour conserver à la ville son unité, j'estime qu'on devrait le reconstruire tel qu'il était sans en rien modifier ».

M. Raffaëlli aussi, est pour la reconstruction :

— Mais je veux qu'on reconstruise le Campanile non seulement dans sa forme première, mais dans son aspect identique. C'est une répétition strictement exacte qu'il en faut faire. Pour cela, on donnera aux pierres la même patine que le temps, des siècles de soleil et de pluie avaient déposée sur les anciennes. Rien de plus simple à exécuter, rien de plus impérieux à réaliser. Alors, qui se rappellera que le vieux Campanile a, un jour, baissé son nez vers la terre ?

M. Manuel Orazi, par contre, n'en veut plus :

« C'était, écrit-il, une masse lourde et informe, sans caractère défini, sans aucun intérêt artistique, sans harmonie avec le cadre. Seulement on s'était habitué à cette monstruosité, et on verse aujourd'hui beaucoup de larmes, non pour l'amour de l'art, mais par l'horreur qu'on éprouve généralement pour tout changement dans les habitudes, même si ce changement doit être en mieux. On regrette le vieux meuble de famille qu'on s'était habitué à voir dans le coin où il avait été placé par les ancêtres, et sa disparition laisse un vide. La reconstruction de ce meuble de mauvais goût me semble absolument inutile pour l'art. Ce serait du vieux neuf, comme les meubles du faubourg Saint-Antoine. Et le meuble réapparaîtrait dans sa double laideur, parce que laid et parce que neuf, mais les souvenirs n'y seraient plus.

« Et puis je trouve qu'on fait beaucoup trop d'honneur au Campanile de San Marco, et je remarque que l'on ne parle guère de la Logetta du Sansovino, chef-d'œuvre de pureté et d'harmonie, détruite par la chute de l'autre. Ce Campanile aura fait le mal jusqu'à dernière minute ! »

M. Frémiet émet un avis bien différent :

— Il n'y a pas de doute, il faut reconstruire le Campanile. Comment des artistes vous diraient-ils le contraire ? Le Campanile, partie d'un ensemble incomparable, était une des parures de Venise, et il m'apparaît comme indispensable à l'impression totale de beauté qui se dégage de la ville. Il est donc urgent de le réédifier ; urgent n'est pas assez dire : il est *inévitabile* qu'on le reconstruise. Mais que le nouveau Campanile soit strictement identique à l'ancien.

M. Denys Puech, lui, est contre la réédification ;

— Reconstruire le Campanile ?... Y songe-t-on vraiment ? Les plans, les cotes, les photographies permettront bien d'édifier quelque chose que l'on appellera le Campanile. Et l'on recouvrira ses pierres d'une patine qui lui donnera un air de vieux. Et toute la science des architectes se piquera de le faire magnifique. Mais justement, je m'en méfie, de la science des architectes... En tout cas, la tour qu'ils nous feront ne sera jamais le Campanile tant aimé ! Pourquoi ne pas accepter l'irréparable ? Quelle singulière obstination à lutter contre la fatalité ? Tout passe, tout finit...

M. René Binet, aussi :

« Vous me demandez si la reconstruction du Campanile de Venise est désirable.

« Je n'hésite pas à répondre non. Conservons les monuments en ruines le plus longtemps possible, ils s'useront et disparaîtront comme sont disparus les arbres historiques de la forêt de Fontainebleau, et tant d'autres merveilles, qui valaient le Campanile de Saint-Marc.

« On ne remet pas une œuvre d'art à neuf comme un vieux chapeau.

« Mais puisque ce malheureux clocher doit être rafistolé, mieux le rebâtir dans le style primitif : ce sera d'un meilleur aspect que les couvercles de moutardiers, les fontaines Wallace et les poêles américains, dont les architectes modernes coiffent leurs édifices...

M. Mucha, veut bien :

— La nouvelle du désastre de Venise m'a atterré, comme tout le monde, du reste ! C'est un témoin de gloire qui disparaît ! Ce n'est, certes, ni par la pureté des lignes ni par la beauté des proportions que la tour nous ravissait ; ce que nous déplorons dans sa perte, c'est « le trou qu'elle fait dans l'atmosphère des souvenirs où réside la vraie beauté, non seulement de Venise, mais de toute chose belle. » Une œuvre isolée ne s'adresse qu'à la compréhension de ceux qui ont déjà le sens de la forme extérieure ; un ensemble d'œuvres crée une atmosphère, des souvenirs s'y attachent, et il n'est pas d'individu qui ne soit capable de sentir cette beauté-là.

C'est en quoi la tour de Venise nous était précieuse.

Elle était pour nous, je le répète, un « témoin », et voilà que le témoin est anéanti !

Si on la reconstruit, elle n'aura plus sans doute qu'une valeur relative, mais elle gardera cependant une valeur « révoctrice », dit pittoresquement M. Mucha — des souvenirs que l'autre éveillait en nous.

Qu'on la reconstruise donc.

M. Guadet :

— Certainement, je pense que la reconstruction du Campanile de Venise est désirable, et je serais étonné qu'il pût y avoir divergence d'avis sur ce point. Ce monument avait sa valeur propre, et il était nécessaire à la silhouette générale de Venise, qui ne doit pas rester camardée du fait d'un accident parfaitement réparable.

Car — et je réponds à votre seconde question — sa reconstruction identique est certainement possible. Il doit rester des vestiges de sa base et d'ailleurs ses dimensions générales sont connues : à défaut de relevés complets, on trouve toutes les grandes mesures dans l'ouvrage : *Raccolta delle più cospicue fabbriche di Venezia*. Et, dans les débris, on trouvera certainement tous les éléments de profils, moulures, etc.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 28 juillet 1902, enregistré, il a été procédé entre les héritiers et représentants de MM. Dionyse et Erasme REY, en leur vivant maîtres d'hôtel à Monaco, quartier de Monte Carlo, à la liquidation et au partage de la Société en nom collectif qui avait été formée entre ces derniers, sous la raison sociale **Rey frères**, et dont le siège était à Monte Carlo, à l'Hôtel Victoria, laquelle Société s'est continuée de fait et par tacite reconduction entre MM. REY frères et leurs héritiers et représentants, jusqu'au jour dudit acte, 28 juillet dernier.

M^{me} Veuve Dionyse REY née TARDIF et ses enfants sont devenus seuls propriétaires du fonds de l'**Hôtel Prince de Galles** et de son annexe, exploités à Monte Carlo, boulevard du nord.

Et M^{me} Veuve Erasme REY née SCHMIDT et ses enfants sont devenus propriétaires du fonds de l'**Hôtel Victoria** exploité au même lieu.

Un extrait dudit acte de partage a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui 12 août 1902.

Pour extrait publié en conformité de l'article 53 du Code de Commerce.

L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT d'un arrêt de condamnation inséré en exécution de l'article 551 du Code d'instruction criminelle.

Par arrêt en date du cinq août enregistré, le nommé **SCHUTZ Emile-Célestin**, dit **GÉRARD**, fils de père inconnu et de **Louise-Caroline-Wilhelmine SCHUTZ**, né à Paris, le 24 mars 1852, ex-commissaire spécial au Casino, actuellement sans domicile connu,

Déclaré coupable d'abus de confiance qualifiés, a été condamné, en vertu de l'article 406 du Code Pénal — par contumace — à la peine de **cinq années de réclusion** et aux frais.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général,
Monaco, le 8 août 1902.

Vu au Parquet : *Le Greffier en Chef,*
L'Avocat Général, RAYBAUDI.
C. DE MONICAULT.

EXTRAIT

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, en date du 8 août courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le sieur **Alphonse BRUYAT**, marchand de nouveautés, demeurant à Monaco, a été déclaré en état de faillite dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour, 8 août.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile du failli a été ordonnée.

M. MAUREL, juge du siège a été nommé Commissaire et M. CIOCO, Syndic provisoire de ladite faillite.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 Août 1902

BARCELONE, vapeur <i>Renania</i> , ital., c. Canepa,	passagers.
GÈNES, vapeur <i>Ligure</i> , ital., c. Mortola,	—
NICE, yacht à vapeur <i>Flamingo</i> , fr., c. Sauvaigo,	sur lest,
CANNES, yacht à vapeur <i>Galejon</i> , fr., Dufay,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	sable.
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Cosso,	bois.
SAINT-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—

Départs du 3 au 9 Août

GARUCHA, vapeur <i>Rothbury</i> , angl., c. Henwitt,	sur lest.
NICE, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Cosso,	—
NICE, yacht à vapeur <i>Flamingo</i> , fr., c. Sauvaigo,	—
CANNES, b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—

La famille JOFFRÉDY remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Mademoiselle Henriette JOFFRÉDY

MM. FAUTRIER frères, propriétaires, boulevard Charles III, 16, informent leurs locataires qu'ils ne reconnaîtront aucun congé donné verbalement, celui-ci devant être donné par écrit au bas du dernier reçu.

LE THÉÂTRE, avec son premier numéro d'août, donne à ses lecteurs la primeur des primeurs ; c'est la mise en scène complète, les acteurs, les costumes, les décors d'une pièce qui n'a point été jouée et qui ne le sera point — au moins au Théâtre-Français : *le Chérubin* de M. F. de Croisset dont on sait les fâcheuses aventures. — Il montre ensuite *la Troupe Jolicoeur*, ce chef-d'œuvre de mise en scène, sous les aspects les plus variés, de façon qu'on assiste au spectacle même de l'Opéra-Comique. Enfin **Le Théâtre** profite de ce numéro d'été pour accrocher dans sa galerie quelques merveilleux portraits des plus jolies actrices de Paris.

PRIX DU NUMÉRO : 2 francs

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A partir du 18 août, la Compagnie P.-L.-M. appliquera les **appareils garde-place** aux voitures directes circulant entre Paris et Genève, et Paris et Chambéry, dans les trains suivants :

Train n° 1 partant de Paris	à 9 h. 20 matin.
— n° 564 — de Genève	à 11 h. 10 matin.
— n° 612 — de Chambéry	à 11 h. 50 matin,
et d'Aix-les-Bains	à 12 h. 22 soir.

L'emploi de ces appareils assure aux voyageurs la possession indiscutée de la place qu'ils ont choisie dans le train.

Les voyageurs pourront également faire retenir leurs places à l'avance au départ des gares de Paris, Genève, Chambéry et Aix-les-Bains, moyennant le paiement d'une taxe de location de 1 franc par place.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : *Quai Lunel (sur le Port)* NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE